

L'Insertion par l'activité économique se distingue par sa capacité à proposer une autre façon de créer de la valeur en partant du potentiel de chaque personne, en développant ses compétences tout en s'ancrant dans les territoires et en stimulant de nouvelles filières économiques et écologiques.

Depuis sa création, l'IAE permet au public éloigné de l'emploi de s'investir dans l'élaboration et la réalisation d'un projet professionnel en s'appuyant sur l'emploi, la formation et l'accompagnement proposés par les structures.

L'année 2019 a été marquée par une vaste concertation de l'ensemble des réseaux de l'insertion par l'activité économique pour proposer des mesures visant à améliorer l'impact et l'efficacité de l'IAE au service des plus fragiles.

Le 10 septembre 2019 Thibaut GUILLY, Président du Conseil de l'Inclusion dans l'Emploi, a remis le « Pacte d'ambition pour l'IAE – Permettre à chacun de trouver sa place » à la Ministre du Travail, Muriel PENICAUD, en présence du Président de la République Emmanuel MACRON : « Ce Pacte ne se veut pas un rapport de plus mais un véritable guide pour l'action que nous proposons à la Ministre du Tra-

vail et à travers elle à la société toute entière. »

Les mesures qui en ressortent sont issues des travaux du CIE, des propositions des réseaux, des concertations ou rencontres menées en Région, et d'un long travail de concertation pour arriver à un compromis.

Le Pacte ne répond pas à l'ensemble des problématiques du secteur, mais est un acte d'engagement collectif qui va dans le sens d'un changement d'échelle et d'une évolution de l'IAE.

Ainsi, le dialogue se poursuit, les mesures continuent à être travaillées, et certaines vont prendre corps par la voie réglementaire.

Ce journal donne la parole à chaque réseau régional sur le Pacte.

Notre Conseil d'Administration s'en est saisi : il se met en mouvement pour accompagner les acteurs de l'insertion et continuer à construire ensemble, avec les partenaires publics et privés, une société plus inclusive.

Bruno KONRAD, Président



Les réseaux régionaux parlent du Pacte !



AINA a accueilli favorablement les mesures du Pacte dont celle relative à la mobilisation des contrats de professionnalisation en AI.

Le contrat de professionnalisation vise à favoriser l'insertion professionnelle de jeunes et de demandeurs d'emploi en leur permettant d'acquérir, en alternance, une qualification enregistrée au RNCP, reconnue dans une classification de branche ou un CQP (certificat de qualification professionnelle).

Nos adhérents ont pu expérimenter l'utilisation de contrats de professionnalisation mais hors conventionnement IAE. En effet, les employeurs non assujettis à la FPC sont les seuls expressément exclus selon la circulaire DGEFP n°2012-15 du 19 juillet 2012 (et article L6331-1 du code du travail). Néanmoins, les textes pourraient être adaptés aux AI sur le modèle des entreprises de travail temporaire, et certaines règles aménagées (tel le tutorat au regard de la fonction de CIP).

Nous souhaitons une meilleure mobilisation des contrats de professionnalisation en AI considérant la plus-value apportée en termes de formation pour les salariés en parcours.

Président du réseau AINA, Bernard DECHE



Le Pacte réaffirme la mission de l'IAE dans l'accompagnement des personnes et prévoit l'adaptation des parcours aux personnes les plus fragilisées. Cet engagement est à saluer.

De même, les mesures relatives à la formation, les achats responsables, l'activité économique des ACI, ... faisaient partie des propositions portées par CHANTIER école et d'autres réseaux.

Le Pacte met, en effet, en avant la formation comme élément de sécurisation des parcours et notamment la FEST (Formation en Situation de Travail) qui constitue une composante indispensable des Entreprises Sociales Apprenantes. Sur ce sujet, les ACI doivent continuer à être des précurseurs de cette démarche avec une volonté d'innovation permanente et l'objectif de favoriser l'inclusion des salariés.

Le réseau accompagnera la phase d'application du Pacte et sera vigilant aux mesures portant sur le modèle économique des ACI (mesure qui mérite précision), la gouvernance et stratégie de changement d'échelle du secteur.

Ce développement doit se faire en relation et réponse aux besoins socio-économiques locaux, dans une logique de complémentarité et diversité de l'offre d'insertion pour les personnes éloignées de l'emploi.

Président de CHANTIER école Nouvelle-Aquitaine, Jean-Philippe BURJADE



Le CNLRQ se félicite que le Pacte d'ambition reconnaisse la spécificité et la pertinence du modèle des Régies de Quartier et de Territoire.

Aussi, au-delà de garanties qui sécurisent les Régies (modèles ACI et EI et montants des aides au poste sanctuarisés), la croissance attendue du nombre de postes et la simplification de certaines règles (notamment celles liées à l'agrément) sont à saluer. Elles ne seront toutefois efficaces qu'avec une mobilisation sans faille : Etat, collectivités, service public de l'em-

ploi, mais aussi entreprises, tous devront être des maillons essentiels de la croissance et de la consolidation du secteur.

En outre, le CNLRQ a porté un certain nombre de propositions qui ont été retenues, mais restent à décliner. Sur la commande publique par exemple, en valorisant les « marchés d'insertion », et en reconnaissant que sur ce champ l'ambition doit être qualitative et aller au-delà d'objectifs quantitatifs d'heures d'insertion attribuées. Plus largement, en ouvrant la voie à une possible majoration du montant de l'aide aux postes sur des territoires très fragiles ; à une réflexion pour « Etudier le soutien aux SIAE fournissant des services de base indispensables » ; à la nécessité de travailler en interministériel sur les sujets liés au territoire.

Dans ce contexte, les Régies auront à cœur de continuer à défendre l'originalité de leur modèle, tout en étant vigilantes sur la concrétisation du Pacte et ses retombées réelles sur les territoires.

Co-délégués du CNLRQ en région Nouvelle-Aquitaine, Vincent ENARD et Patrice MONTMAUR



Le réseau COCAGNE salue la reconnaissance à travers ce Pacte du rôle essentiel joué sur tous les territoires par les structures de l'insertion par l'activité économique et les avancées qu'il pourrait représenter pour les Jardins de Cocagne, mais reste mobilisé et espère que ces annonces se traduiront rapidement en mesures concrètes. Certains points comme l'agrément Pôle emploi ou les mesures de simplification tant attendues doivent être précisées. Le Réseau comme tous les réseaux de l'insertion souhaitent désormais passer à l'action pour mettre en œuvre ce Pacte, au service des femmes et des hommes les plus fragiles, avec exigence, en restant vigilants pour que la hausse du nombre

de personnes salariées et accompagnées continue à rimer avec qualité des parcours. Le Réseau Cocagne souhaite que la nécessaire attention à porter aux quartiers et territoires fragiles se conjugue avec des mesures concrètes et durables pour une réelle transition écologique et solidaire.

Représentante régionale du réseau COCAGNE en Nouvelle-Aquitaine, Fabienne POUYADOU



Dans la réflexion sur la réforme de l'IAE, COORACE s'est fortement impliqué, notamment via des concertations avec ses adhérents dans 8 régions, dont 1 à Niort avec plus de 80 participants ; et en inter-réseaux avec Emmaüs France, la FAS, Chantier Ecole, le Réseau Cocagne et les Restaurants du Cœur, COORACE a co-porté 42 propositions auprès du CIE.

De nombreuses mesures contenues dans le Pacte Ambition reprennent des combats et propositions portées par COORACE depuis plusieurs années : CDI inclusion pour les seniors, aide financière aux territoires fragilisés, fluidification des parcours au sein des Groupes économiques solidaires, levée du plafond pour les MAD effectuées par les AI, contrats de professionnalisation pour la formation des salariés. La reprise de ces propositions témoigne de la qualité du dialogue entre les réseaux, qui souhaitent la réussite de ce Pacte, et les pouvoirs publics, qui soutiennent les structures inclusives, pour le développement économique et social des territoires.

COORACE ne peut masquer son inquiétude quant à certaines mesures déstabilisant la complémentarité entre les dispositifs et risquant de reléguer les structures associatives accueillant les publics les plus éloignés de l'emploi (ACI et AI) à des modèles non-prioritaires. Encore une fois, les personnes en grande précarité risquent de ne pas être suffisamment prises en compte.

Les vecteurs juridiques de mise en œuvre de ces mesures sont variés (réglementaires, législatifs...) et les calendriers étendus (de fin 2019 à 2021). COORACE restera très vigilant au vue de l'attente des structures inclusives dans les territoires.

**Président du COORACE Nouvelle-Aquitaine,
Jean-Pierre RUSSEIL**



Fédération
des acteurs de
la solidarité

NOUVELLE-AQUITAINE

Articulé autour de 5 engagements et de 30 mesures, le Pacte d'Ambition pour l'IAE, représente pour la Fédération FAS un Pacte ambitieux. Nous retrouvons des axes essentiels dans notre contribution telle que le principe de « la confiance à priori, le contrôle à postériori ».

Cette réforme annoncée de la gouvernance et du pilotage devraient par ailleurs fluidifier les relations entre les acteurs de l'IAE, la Direccte, Pôle emploi et les Conseils Départementaux. Elle devrait permettre le passage d'une logique administrative à une animation plus coordonnée, mieux adaptée aux enjeux territoriaux et à la sécurisation des parcours d'insertion et des structures.

Ce Pacte se traduit par une plus grande marge de manœuvre pour les SIAE avec une attention particulière aux ACI et AI, dans un contexte de développement de l'IAE qui se doit d'être autant quantitatif que qualitatif au regard de la nécessaire diversité et complémentarité de nos dispositifs. Le secteur de l'IAE ne saurait se développer qualitativement qu'au regard du triptyque : Emploi - Formation - Accompagnement. La Fédération des Acteurs de la Solidarité entend s'en assurer, dans une dynamique d'inter-réseaux et dans un esprit de co-construction avec l'ensemble des acteurs.

Président de la Fédération des Acteurs de la Solidarité Nouvelle-Aquitaine, Michel BELAIR



la fédération
des entreprises
d'insertion

NOUVELLE-AQUITAINE

De manière générale, le Pacte est très favorable à l'IAE, il l'est aussi pour les Ei et les ETTi. Il reprend en effet de nombreux points issus des 28 mesures présentées au printemps dernier par notre fédération.

De plus, le document final est le fruit d'une vraie co-construction de qualité, impliquant tous les acteurs de l'inclusion. Cette méthode de travail collaborative est aussi présente dans les mesures qui vont être déclinées dans les mois à venir (par exemple pour la future gouvernance de l'IAE). Si le Pacte est globalement très positif, il reste des points de désaccord ou d'interrogations sur certaines mesures et la fédération va continuer à travailler dessus.

Enfin, le Pacte est plein de promesse et offre une possibilité de (re)connaissance et d'expansion fortes pour notre secteur et tout particulièrement les Ei/ETTi. La fédération, encore une fois, doit se mobiliser à tous les niveaux pour être présents, tant sur l'échelon local que national, pour que ces mesures permettent effectivement de développer quantitativement et qualitativement les parcours d'insertion ; des amendements ont été présentés en ce sens à la DGEFP (essentiellement pour les ETTi).

Président de la Fédération des Entreprises d'Insertion Nouvelle-Aquitaine, Ludovic MARIE

**Retrouvez le Pacte
ambition en intégralité
et en synthèse ici !**



Agenda



● **Comprendre l'Insertion par l'Activité Economique en Nouvelle-Aquitaine pour les bénévoles** - 26 novembre à Angoulême, 5 décembre à Coulounieix-Chamiers, 9 décembre à Pau, 12 décembre à Limoges, 17 décembre à Artigues-Près-Bordeaux, 19 décembre à Poitiers

● **Journée régionale Changement d'échelle et développement dans l'IAE** - Jeudi 28 novembre à Saint-Loubès

● **C'est quoi l'IAE ? Atelier découverte IAE** - Lundi 2 décembre à Pessac

● **Journée de sensibilisation à la laïcité et aux valeurs de la République** - Jeudi 14 novembre à Coulounieix-Chamiers

● **Accompagner les publics des SIAE vers la santé ?** Jeudi 21 novembre à La Rochelle et Lundi 25 novembre à Pau

● **Vous souhaitez en savoir plus sur les statuts et les droits des réfugiés ?** Plusieurs dates sont programmées, RDV ici pour en savoir plus

Deux nouvelles recrues dans l'équipe d'INAE

Louise - Après des études de communication/marketing à La Rochelle, Louise a décidé de venir s'installer à Poitiers pour réaliser un service civique au sein de l'association J'adopteunprojet.com (plateforme de financement participatif local et solidaire en Nouvelle-Aquitaine). Ce volontariat lui a permis d'acquérir sa première expérience dans le milieu associatif et de découvrir le secteur de l'économie sociale et solidaire et de la création d'entreprise.

Elle a ensuite fait la rencontre du CRGE, Centre des Ressources pour les Groupements d'Employeurs, pour qui elle a travaillé en tant qu'assistante chargée de communication. Sa mission consistait à coordonner la mise en place d'un fonds d'aide dédié aux Groupements d'Employeurs du secteur du sport.

En poste maintenant depuis le 20 août 2019 sur le site de Poitiers, Louise a pour mission l'assistance administrative de l'organisme de formation et de site. Contact : l.blanvillain@inae-nouvelleaquitaine.org / 05 49 88 07 29.



Candice - Originaire de Limoges, Candice est partie dans la Vienne à Lussac-les-Châteaux où elle a coordonné puis dirigé une association portant des chantiers d'insertion pendant près de 15 ans. Candice a aussi dirigé une Association Intermédiaire en parallèle durant 2 ans. Ensuite, pendant deux ans, Candice a dirigé un chantier d'insertion en Charente-Maritime à Surgères. Désireuse de revenir à Limoges et souhaitant partager ses connaissances et ses compétences, c'est naturellement qu'elle a souhaité rejoindre l'équipe d'INAE sur le pôle professionnalisation sur un poste de chargée de mission professionnalisation et pratique d'insertion qu'elle occupe depuis le 1er octobre 2019 pour une mission de 8 mois sur l'antenne de Limoges. Contact : c.valery@inae-nouvelleaquitaine.org / 06 23 51 92 48.



L'observatoire de l'IAE en Nouvelle-Aquitaine est disponible en ligne !



L'observatoire, édition 2019, est disponible sur notre site internet.

Il démontre le dynamisme des 407 SIAE du territoire de l'année 2017, avec plus de 30 000 emplois et un chiffre d'affaires de plus de 222 millions d'euros sur divers secteurs d'activités que ce soit dans les domaines de l'environne-

ment, du bâtiment, du nettoyage, du service à la personne, des déchets, ...

Cet observatoire vous permet d'avoir une lecture de la singularité de ces structures par différents documents complémentaires : le tableau de bord général sur l'analyse de données régionales, des fiches spécifiques par dispositif, des zooms départementaux...

Les données sont issues de l'enquête INAE réalisée auprès des SIAE, ce sont des données déclaratives. D'autres sources ont été utilisées, le cas échéant, cela est précisé sur les pages concernées.

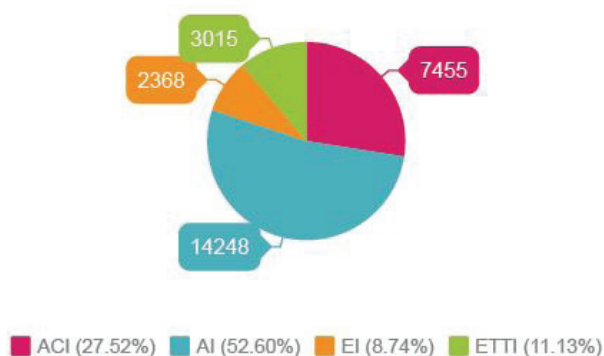
Voici quelques extraits :

DES DONNÉES GÉNÉRALES

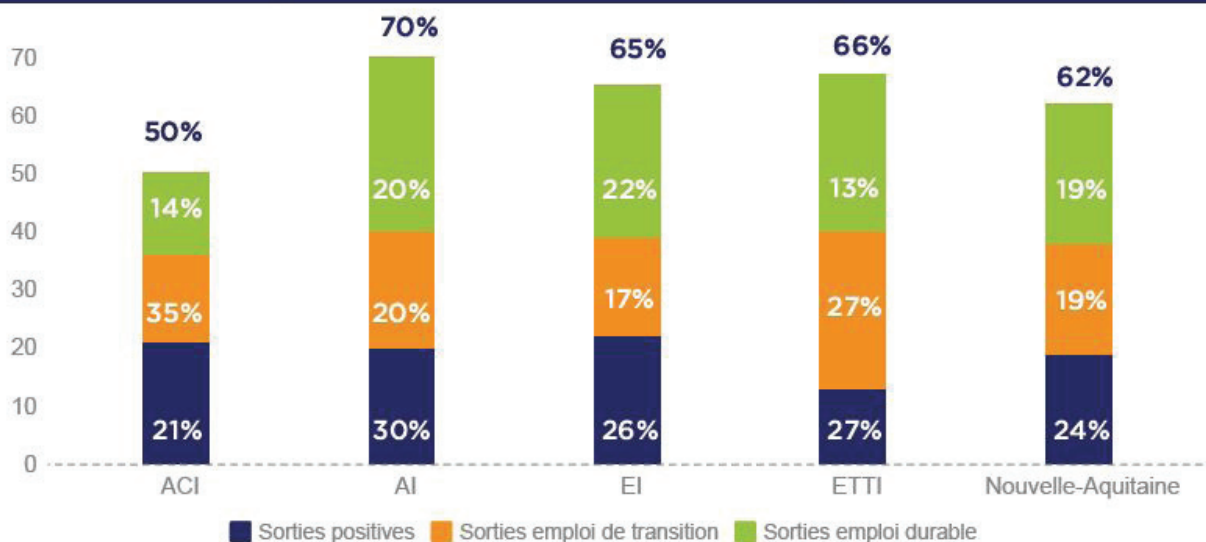
407 SIAE en Nouvelle-Aquitaine



Plus de 27 000 salariés en parcours



Plus de 6 personnes sur 10 sortent en emploi ou formation





DES REPÈRES MOYENS PAR DISPOSITIF



ACI

20

Salariés en parcours
(soit environ 14,4 ETP)



AI

180

Salariés en parcours
(soit environ 25,2 ETP)



EI

12

Salariés en parcours
(soit environ 12 ETP)



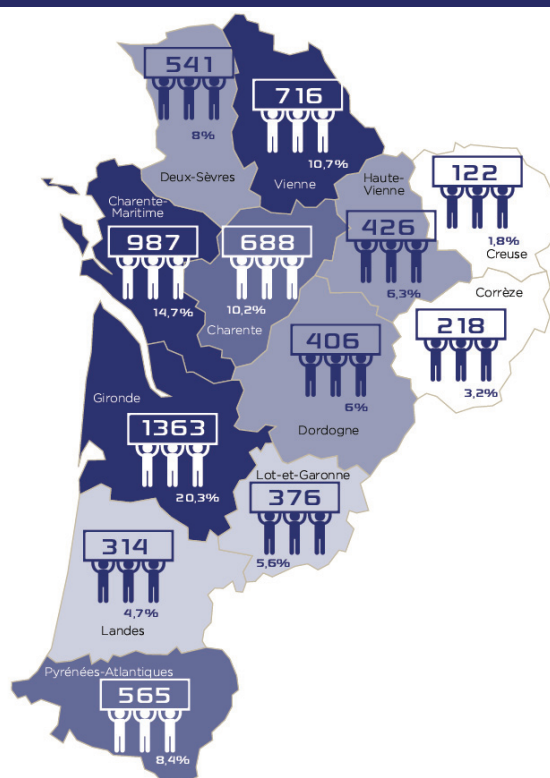
ETTI

123

Salariés en parcours
(soit environ 29,6 ETP)

DES DONNÉES DÉPARTEMENTALES

L'offre d'insertion en ETP



Retrouvez la
programmation des
formations INAE pour
le 1^{er} trimestre 2020
sur

www.inae-nouvelleaquitaine.org
et inscrivez-vous !

CALENDRIER DE FORMATION 2019

Formation	Durée	Dates	Modalités
Formation 1	1 jour	10/01/2020	Presentiel
Formation 2	2 jours	15/01/2020	Presentiel
Formation 3	3 jours	20/01/2020	Presentiel
Formation 4	4 jours	25/01/2020	Presentiel
Formation 5	5 jours	30/01/2020	Presentiel
Formation 6	6 jours	05/02/2020	Presentiel
Formation 7	7 jours	10/02/2020	Presentiel
Formation 8	8 jours	15/02/2020	Presentiel
Formation 9	9 jours	20/02/2020	Presentiel
Formation 10	10 jours	25/02/2020	Presentiel